

## **Le Conseil Départemental et la Nouvelle Gestion des Ports.**

Une réunion s'est tenue à Gujan-Mestras le 30 mai, organisée par le Conseil Départemental sur la présentation des nouvelles règles de gestion du plan d'eau en vigueur à partir du 1er Janvier 2016. Elle concerne essentiellement les Ports de la Teste et de Gujan-Mestras.

Cette réunion avait pour but d'écouter les associations et répondre à leurs doléances sur les nouvelles orientations prises par le conseil Départemental en particulier sur la grille des tarifs qui a été présentée. De nombreuses associations ne sont pas d'accord avec le prix élevé demandé. Le CD a admis que les associations qui animent les ports qui ont un but pédagogique et qui servent à la collectivité bénéficieraient d'un tarif préférentiel.

Un syndicat mixte devrait voir le jour à la rentrée pour régler ces problèmes de gestion des ports et des aménagements correspondants.

Présents a cette réunion : M Philippe Dorthe Conseiller Départemental- Président de la commission ports et littoral au CD de la

Gironde

M. Chauvet Conseiller Départemental délégué suppléant aux conseils portuaires.

Mme Catherine Couteaux Directrice déléguée Mer, Port et Littoral

Plusieurs associations du Bassin